



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 121609

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la télévision mobile pour laquelle la commission enjoint l'industrie et les États membres à élaborer une stratégie européenne proactive et coordonnée. Des services disponibles partout à tout moment, des offres commerciales attrayantes, l'interopérabilité des appareils, la disponibilité des fréquences et leur réglementation légère sont indispensables pour encourager la demande de télévision mobile en Europe. La télévision mobile est une nouvelle plate-forme de diffusion de contenu audiovisuel qui promet de générer de nouvelles opportunités commerciales pour les créateurs de contenu et les fournisseurs de services, de proposer de nouveaux services à valeur ajoutée aux citoyens et de créer de l'emploi en Europe. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121609

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3226